



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 15/06/2026 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Isabelle RAYMOND, Maire.

PRÉSENTS : Isabelle RAYMOND, Philippe SCHAAL, Christine GUILLON-COTTARD, Sylvette VOISSIERE, Noël MESTRE, Céline MAGNIN, Christelle REVIRON, Franck SABATIER, Armand CARINDO, Fabien QUINTIN, Emilie FERRIEU, Marie CHAMPOD, Thomas CHAZALETTE

ABSENTS EXCUSÉS : Pierre MESTRE qui donne pouvoir à Noël MESTRE, Christèle PINEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie CHAMPOD

La séance débute à 20h00

1° Mise en place d'un système de sécurité pour la salle des fêtes.

Suite aux cambriolages répétés de la salle des fêtes, sa sécurisation devient une priorité.

Un devis a été présenté pour la mise en place de détecteurs de portes, détecteurs de mouvements avec photos, alarmes intérieure et extérieure. Avec contrôle via télécommande et grâce à une application. La prestation comprend l'installation du matériel. Aucun abonnement n'est requis.

Le prestataire retenu est celui qui a déjà mis en place une alarme à l'atelier municipal permettant ainsi une gestion commune.

Le devis de 2 624,40€ TTC est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2° Choix de l'identité visuelle de la commune

La proposition est portée au Conseil de choisir entre l'ancien blason de la commune et le logo créé pour les élections. Les élus choisissent à la majorité l'utilisation du nouveau logo qui représente mieux la commune et porte une image modernisée.

3° Journée écocitoyenne

Le Conseil souhaite relancer une matinée de ramassage des déchets (chemins, haies, bosquets), inspirée des précédentes éditions.

La commune fournira le matériel nécessaire.

La date du 7 novembre 2026 est retenue, un flyer sera diffusé pour plus d'informations.

Il est rappelé que ce type d'opération favorise la convivialité et le lien social entre habitants.

Mme Marie Champod est désignée référente pour cette journée écocitoyenne.

4° Containers semi-enterrés pour la salle polyvalente.

Le Conseil a souhaité étudier la possible installation de containers semi-enterrés à proximité de la salle polyvalente pour remplacer les containers mobiles, trop vite pleins.

Les appareils proposés par le SBA, d'une capacité de 3 m³, nécessitent des travaux chiffrés à environ 11 700 € TTC. Le coût est jugé trop élevé, et la solution globalement pas à la hauteur de l'attendu en termes de rendu esthétique.

Le Conseil Municipal émet un avis négatif et écarte le projet.

En contrepartie, un renforcement des bacs actuels est mis en place.

5° Adoption du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif permettant de faire face à des situations d'urgence.

Les risques identifiés couvrent : inondations, risque sismique, feux de végétation, transports de matières dangereuses, risques sécuritaires (terrorisme, cyberattaques), risques sanitaires (épidémie/pandémie), rupture d'alimentation en eau potable (AEP), pollution de l'air, chute d'aéronef.

Il prévoit une organisation nominative de gestion, un dispositif d'alerte de la population, et recense les moyens matériels et humains à disposition sur la commune.

Le PCS s'articule ainsi :

- Commandement communal : activation du PCS, coordination générale, interface avec secours et préfecture, mise en alerte et instructions.
- Assistance aux populations / communication : hébergement et accueil des sinistrés, messages à la population, recensement des besoins.
- Sécurité : évaluation de terrain, sécurisation des zones à risque, appui aux forces de secours.
- Logistique : rassemblement et déploiement du matériel communal, gestion du ravitaillement, mobilisation de moyens humains et privés.

Les élus se sont portés volontaires sur les différents rôles requis par le PCS.

Les personnes prioritaires sont déjà identifiées dans le PCS (+75 ans et/ou à mobilité réduite).

N'hésitez pas à venir signaler en mairie votre situation si vous avez moins de 75 ans et que vous jugez nécessaire de vous ajouter dans cette liste.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le PCS de Chavaroux.

6° Mise à jour des commissions RLV

Les commissions ont été complètement revues par RLV et ont été limitées à 10.

Maximum 3 personnes peuvent être nommées par commission et chacun ne peut pas faire plus de 2 commissions différentes.

Pour Chavaroux, les désignations suivantes sont actées selon les thématiques :

Commissions de RLV	Elus 2026
Commission finances, mutualisations et modernisation de l'administration	Isabelle RAYMOND, titulaire Christine GUILLON-COTTARD, suppléante
Commission attractivité, développement économique, sécurité et systèmes d'information	Armand CARINDO, titulaire Franck SABATIER, titulaire Fabien QUINTIN, suppléant Emilie FERRIEU, suppléante
Commission Urbanisme et stratégie foncière	Christine GUILLON-COTTARD, titulaire Isabelle RAYMOND, suppléante
Commission tourisme, vie culturelle, sport, associations	Franck SABATIER, titulaire Céline MAGNIN, titulaire Marie CHAMPOD, suppléante Sylvette VOISSIERE, suppléante
Commission Agriculture, forêt et alimentation	Pierre MESTRE, titulaire Noël MESTRE, titulaire Thomas CHAZALETTE, suppléant Christèle PINEAU, suppléante
Commission Enfance, jeunesse, santé et insertion	Christelle REVIRON, titulaire Marie CHAMPOD, titulaire Sylvette VOISSIERE, suppléante Céline MAGNIN, suppléante
Commission Environnement et transition écologique	Noël MESTRE, titulaire Christèle PINEAU, titulaire Pierre MESTRE, suppléant Thomas CHAZALETTE, suppléant
Commission Habitat	Philippe SCHAAL, titulaire Armand CARINDO, suppléant
Commission mobilités	Emilie FERRIEU, titulaire Christelle REVIRON, suppléante
Commission eau	Philippe SCHAAL, titulaire Fabien QUINTIN, suppléant

7° Demande d'autorisation de signature

Une convention avec la DGFIP est présentée pour associer la commune aux travaux de fiabilisation des bases foncières (valeurs locatives des propriétés bâties) à la suite des déclarations des biens par les particuliers (pièces, chauffage, eau, électricité, sanitaires).

La convention engage la commune sur la confidentialité des données.

L'autorisation de signature de cette convention est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8° Comptes-rendus commissions et syndicats

- SIAREC (assainissement) : élection du président Maurice Deschamps, 100 % des voix ; bureau composé de vice-présidents Clermont/Billon/RLV selon quotas.
- SBL (eau potable) : renouvellement du bureau ; présidence et vice-présidences actualisées (ancienne vice-présidente devenue présidente, autres postes renouvelés).
- Mobilité/Transports : RLV gère les transports scolaires vers Riom ; Chavaroux (Pont-du-Château/Clermont) est hors périmètre RLV. Pour créer/rétablir une ligne (ex-PO6), la demande doit être faite à la Région, RLV peut appuyer.
Mise en place de navettes les mercredis du 8 juillet au 26 août, sur réservation, au tarif de 3 €, au départ de Chavaroux via Riom vers Vulcania/Lemptégny ; une communication RLV est attendue.
- Habitat/Urbanisme (PLH/PLUi) : réunion à 4 communes pour recenser cadastre, dents creuses, permis, terrains, avec calage d'une réunion avec les services de l'État pour un projet de logements près de l'église.
- Haies du Puy-de-Dôme : diagnostic mené par un stagiaire sur Ennezat/Chavaroux, restitution envisagée autour du 20-21 juillet.
- RLV (conférence des maires à Châtel-Guyon) : présentation des équipes et services par tables thématiques ; rappel du périmètre intercommunal et des vice-présidences thématiques.
- ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) : assemblée générale, présentation des services, vote du contrôle financier.

9° Demande de subvention

Trois habitants de Chavaroux : Daniel Terron et ses enfants Aurélie et Yoan Terron participent à l'Europ'Raid, un raid à travers l'Europe autour d'un objectif humanitaire et culturel.

Le Conseil Municipal propose une subvention de 200 € (référence aux pratiques de la commune). Votée à l'unanimité.

10° Toiture de la salle polyvalente

Des fuites importantes sur le toit de la salle polyvalente sont diagnostiquées : le zinc est usé et les soudures poreuses, impossibles à ressouder.

Un premier devis à hauteur de 12 700.00€ TTC a été obtenu.

Un deuxième devis sera sollicité pour comparaison.

11° Kiosque à pizzas

Le distributeur de pizzas avait été installé en phase test gratuite pour un an.

La nécessité de revoir la convention est actée : instaurer une redevance, définir des horaires, encadrer la gestion des déchets et la tranquillité publique.

12° Bibliothèque

La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels pendant l'été, excepté du 13 Juillet au 16 Août, dates auxquelles elle sera fermée.

La séance est terminée à 21h45.